

Oups, je passe l'oral !

Valérie Larose

Tout a une première fois... la première heure de cours devant élèves, la première copie à corriger, le premier conflit à gérer, la première inspection, etc. Il y a des « premières fois » qui peuvent arriver assez tard dans une carrière : ce fut pour moi une convocation pour faire passer l'épreuve orale du second groupe, autrement dit l'oral de rattrapage du baccalauréat en juin 2013.

L'administration, soucieuse du bon déroulement de l'épreuve, a pensé à joindre à mon lot de copies une liasse de consignes dont une partie, signée des IPR, concerne cette épreuve orale. En voici quelques extraits :

Deuxième groupe d'épreuves. (Oral de contrôle)

Les objectifs de l'oral de contrôle

Il s'agit d'apprécier la maîtrise des connaissances de base et de noter des candidats qui ont obtenu lors du premier groupe d'épreuves



une moyenne des notes comprise entre 8 et 10, et qui choisissent, entre autres, les mathématiques afin d'obtenir le baccalauréat après le second groupe d'épreuves.

Les sujets

- Leur longueur doit être modérée. Pour garder son caractère oral à l'épreuve, il ne s'agit pas d'évaluer la rédaction du candidat pendant sa préparation, mais ce qu'il est capable de dire ou d'écrire au tableau durant l'interrogation. En conséquence l'ensemble des questions posées dans le sujet doit pouvoir être abordé lors de l'interrogation orale.

- Ils doivent comporter deux questions au moins, portant sur des parties différentes du programme et sur des compétences essentielles du programme de terminale. Pour les candidats des séries S et ES suivant l'enseignement de spécialité mathématique, une seule question portera sur cet enseignement.

- Leur énoncé doit être adapté à la forme orale et à la durée de l'épreuve. Le questionnement doit être progressif, de façon à mettre le candidat en confiance et à lui permettre d'exprimer au mieux ses connaissances.

- Les supports choisis doivent faciliter les échanges à l'oral, notamment par le changement de registres qu'ils induisent : graphiques, tableaux, arbres, QCM ou tests vrais-faux (en ce cas, l'interrogation porte sur l'argumentation justifiant chacune des réponses et non sur les seules réponses). Il est indispensable qu'un dialogue s'instaure afin que l'examineur puisse aussi juger de la capacité du candidat à prendre en compte les indications qui lui sont données.

- Le sujet ne doit comporter que des applications directes du cours et éviter toute technicité importante.

- Les exercices proposés ne sont a priori pas à extraire de sujets conçus pour une épreuve écrite.

- Le sujet d'oral n'a pas vocation à reprendre systématiquement certaines questions du sujet de l'épreuve écrite.

Les procédures d'interrogation

- Il est important que le candidat sache, avant de passer l'épreuve, ce qui est attendu de lui. Ces attentes peuvent être communiquées aux candidats par une brève note d'information affichée sur la porte de la salle d'examen et/ou jointe au sujet. Cette note doit être conforme aux instructions officielles. (Un exemple d'une telle note est proposé en annexe I).

- L'épreuve est orale : un tableau doit donc être disponible pour chaque interrogation.

- Les modalités d'interrogation et les temps de préparation prévus par les textes doivent être respectés (voir textes officiels en annexe II).

- L'usage des calculatrices électroniques est autorisé à l'oral.

- Des formules peuvent être fournies aux candidats. Il n'y a plus, dans les séries technologiques, de formulaire officiel.

- Il est recommandé de récupérer les énoncés des exercices proposés en fin d'interrogation.

- Les écrits personnels du candidat rédigés durant la préparation ne seront ni ramassés, ni évalués.

« Yapluka » comme dirait l'autre...

Élaboration des sujets

L'élaboration des sujets se fait assez facilement ; j'ai suffisamment de matière avec ce que j'ai proposé à mes élèves tout au long de l'année : des QCM permettant de balayer le programme, des Vrai/Faux, des lectures graphiques... Je me sens sur la bonne longueur d'onde... jusqu'à ce que je prenne connaissance des sujets pro-

posés par les deux autres collègues convoqués pour ce jury : nos approches sont très différentes, nos exigences aussi, l'outil calculatrice peut ne pas être mobilisé...

Nous avons échangé (un week-end le permettant) et au final les élèves de ce jury ont été évalués sur des sujets assez similaires. Mais qu'en est-il lorsqu'il n'y a pas concertation ? d'un jury à l'autre ?

Il n'y a pas de sujets d'oraux « type » mis en ligne et on comprend bien pourquoi.

Notation du candidat

Se pose ensuite la question de la notation à l'aide d'une note entre 0 et 20 de la prestation de l'élève, à coup sûr stressé... Les consignes des IPR précisent :

La notation

- Les notes doivent être justifiées par des appréciations claires et précises portées sur les bordereaux d'interrogation orale (ou sur une feuille libre jointe si la place manque sur les bordereaux).

- La capacité du candidat à réagir et à corriger ses erreurs est un élément à prendre en compte positivement dans l'évaluation d'une interrogation orale.

- La notation chiffrée de la prestation du candidat pourrait suivre le processus suivant en deux étapes :

1. À l'issue de la prestation orale l'examineur attribue une note provisoire, sans consulter le livret scolaire.

2. Lors de la délibération du jury, après consultation du livret scolaire, la note proposée par l'examineur peut être revue à la hausse afin de permettre au candidat d'obtenir le baccalauréat.

La consigne « La capacité du candidat à réagir et à corriger ses erreurs est un élément à prendre en compte positivement dans l'évaluation d'une interrogation orale. » est importante, mais quel doit être son poids ?

Partageons nos expériences

Puis je me rappelle que, pour les TPE, de multiples grilles d'évaluation circulent sur Internet ; je devrais donc pouvoir en trouver une pour cet oral de rattrapage. Connexion sur *Éduscol* et.... une vraie galère ! Le moteur de recherche ne trouve rien sauf pour ce qui concerne l'oral de langue vivante. Même désarroi avec le moteur de recherche *Mentor* du BO...

Rien de trouvé signifie-t-il que cela n'existe pas ? Le doute s'installe car le Bulletin officiel n°18 du 6 mai 2010 fournit des grilles avec des barèmes pour les Bac pro... L'existence de telles grilles pour le bac général limiterait peut-être les risques de rupture d'égalité entre candidats.

Voici une grille testée en juillet 2014 (trouvée sur un site académique dont j'ai oublié le nom) :

Compétences évaluées	Niveau d'acquisition
Maîtrise du cours	
Évaluation d'une démarche (avec ou sans calculatrice)	
Mobilisation des outils (savoir-faire)	
Expression orale	
Réactivité aux questions complémentaires et/ou à l'aide apportée	

Il y a 5 compétences, je choisis de noter chacune d'elles sur 4 points.

- Il est assez simple d'évaluer la maîtrise du cours et la mobilisation des outils (notamment à l'aide d'un QCM qui traite plusieurs thèmes).

- Pour l'évaluation d'une démarche, prévoir une question mettant en jeu l'usage de la calculatrice peut rassurer certains élèves mais prendre de court ceux qui semblent découvrir que leur calculatrice ne se contente pas de faire les 4 opérations. Mais comment s'assurer que cet élève n'a pas eu un collègue allergique à l'outil calculatrice et du coup négligeant son utilisation de façon régulière ? Pas

question de poser la question au candidat !

- Pour évaluer l'expression orale... faut-il encore entendre le son de la voix du candidat. Si, en classe, nos élèves sont en confiance et n'hésitent pas à exposer leurs raisonnements, il en va de tout autre façon de candidats tétanisés, confrontés pour la première fois à une telle situation.

- Évaluer la réactivité aux questions complémentaires n'aura causé aucune difficulté.

Au final, de vraies surprises ! Certains élèves ont gagné plus de 10 points (coefficient 7) en maths et obtiennent leur baccalauréat. Les questions étaient-elles trop simples ? Je ne le crois pas et j'ai balayé une grande partie du programme, testé systématiquement le bon usage de la calculatrice et proposé une question demandant un peu d'initiative. Alors pourquoi ces élèves ont-ils échoué à l'écrit ? Mystère...

D'autres ne progressent guère par rapport à la note obtenue à l'écrit mais le livret scolaire confirmera la note attribuée : me voilà rassurée. Caractéristique commune à ces élèves : ils ne maîtrisaient absolument pas leurs leçons...

J'ai, depuis, trouvé la grille suivante sur le site de l'académie de Bordeaux : http://mathematiques.ac-bordeaux.fr/pedagogy/form_eval_s_es/oral/oral.htm

Capacités du candidat	Critère
Connaissance du cours	Connaissance des résultats fondamentaux Connaissances plus approfondies
Exécution d'un exercice	Compréhension de l'énoncé Capacité à engager une démarche Capacité à appliquer directement le cours Maîtrise des calculs
Rigueur Cohérence	Qualité de l'argumentation Repérage d'éventuelles erreurs de calculs Repérage d'incohérences, de résultats aberrants
Réactivité	Capacité à utiliser les indications fournies Capacité de dialogue
Rôle de l'examineur	Nombre d'indications, d'aides apportées au candidat

La présence de nombreux critères dans chacun des domaines peut aider à affiner la notation.

Remarques

- Je n'ai pas forcément interrogé un candidat dont j'ai corrigé la copie (je pensais que c'était automatique) : nous étions trois collègues de maths et le nombre de candidats a été réparti équitablement entre nous trois.

- J'ai attribué une note d'oral sans connaître la note obtenue à l'écrit par les candidats. J'ai constaté que ce n'est pas la règle : des collègues demandent au candidat sa note d'écrit ou l'ont obtenue à l'issue de l'examen des notes des candidats lors de la 1^{ère} délibération du jury.

- Le site de l'académie de Bordeaux mentionne cet extrait du BO n° 15 du 9 avril 1998 :

« [...] les examinateurs des épreuves orales du second groupe doivent **consulter attentivement le livret scolaire** de chaque candidat en fin d'épreuve afin de tenir compte du travail fourni par le candidat au cours de l'année pour **éventuellement relever la note** qu'ils comptaient donner à la prestation de ce dernier [...] »

Mais aucun examinateur n'avait accès au livret scolaire des élèves examinés pour mettre sa note ; j'ai donc choisi de noter avec une fourchette de 2 à 3 points, la consultation du livret étant possible lors de la délibération du jury. Ajouter les quelques points manquants pour l'obtention du bac en tenant compte de l'évaluation continue de l'enseignant du candidat permet de dormir tranquille même si cela s'est parfois fait avec désaccord de collègues estimant que l'élève avait déjà eu sa chance en allant à l'oral et qu'on n'allait pas encore lui ajouter des points...

Moralité

Préparer régulièrement, tout au long de l'année scolaire, nos élèves à ce type d'épreuve ne peut que les aider.

- Leur signaler à l'issue d'un passage au tableau pour une correction d'exercices la note qu'ils obtiendraient avec la grille ci-dessus peut les motiver à progresser.

- Leur rappeler aussi que l'examineur s'apercevra très vite si la connaissance des leçons est superficielle.

- Lors de cet oral, l'examineur n'attend pas une réponse bien rédigée. Il faut leur apprendre à donner des pistes de résolution, même non abouties.

L'institution pourrait fournir une grille d'évaluation avec la convocation et être plus claire sur les consignes de passation : l'examineur doit-il ou non évaluer cet oral en ayant connaissance de la note d'écrit ? Doit-il avoir les livrets scolaires à disposition pour affiner sa note ? Cela cadrerait plus facilement le travail des examinateurs, permettrait (peut-être) de réduire les écarts de pratiques et éviterait que des élèves éprouvent un sentiment d'injustice.

De toutes les tâches qui nous reviennent, celle-ci me semble la plus difficile. L'institution mesure-t-elle le stress, le poids sur nos épaules ? L'enjeu est si fort et le stress tel chez les candidats qu'il n'est pas simple d'instaurer un climat propice à évaluer au mieux. Je conseille la lecture de la synthèse de l'atelier « l'oral en mathématiques au second groupe d'épreuves » publiée sur le site de l'académie de Bordeaux (lien direct dans le sommaire de PLOT sur le site de l'APMEP) qui permet, en tant qu'enseignant, d'aborder au mieux cette tâche, ô combien stressante pour les examinateurs aussi !